



Angers, vendredi 4 décembre 2020

Christophe BÉCHU : « J'en appelle à la responsabilité des organisateurs et des participants des manifestations »

« Il y a quelques jours, et après avoir mené une concertation avec les associations de commerçants de notre ville, j'ai pris la décision de rendre piétonnes de nouvelles rues de l'hyper-centre d'Angers pour les fêtes de Noël.

Cette mesure sera en vigueur ce week-end et du 12 au 27 décembre.

Il est indispensable, en effet, de faciliter au maximum l'accès des Angevins aux commerces pendant cette période commerciale intense, alors que la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 impacte durablement les entreprises et les professionnels.

Cet élargissement du plateau piétonnier, qui s'ajoute à la gratuité des transports en commun, permettra en outre de garantir le respect nécessaire des gestes barrières sur l'espace public.

Ce week-end, plusieurs manifestations sont annoncées à Angers

J'en appelle à la responsabilité des organisateurs et des participants afin que ces rassemblements se déroulent dans le calme et dans le respect de chacun.

Il faut que les uns puissent faire entendre leur mécontentement et leurs revendications ; il faut que les autres, et notamment les commerçants en cette fin d'année, soient en mesure de pouvoir exercer leur métier sans entrave dans une conjoncture économique extrêmement délicate.

En France, le droit de se rassembler et de manifester sur la voie publique est garanti par la loi et différentes conventions internationales. À aucun moment ce droit ne doit être mis en cause.

La période inédite et difficile que nous traversons doit nous inciter collectivement à la mesure, dans le respect des intérêts de chacun. »

Christophe BÉCHU

Maire d'Angers